

Mittelhausbergen, le 14 mars 2022

Objet : Convocation de la commission de contrôle des listes électorales de Mittelhausbergen

Madame, Monsieur,

En tant que membre de la commission de contrôle des listes électorales de Mittelhausbergen désignée par arrêté préfectoral en date du 14 mars 2022, vous êtes prié-e d'assister à la réunion de cette commission, qui aura lieu à la mairie de Mittelhausbergen - 46 rue Principale, le **jeudi 17 mars 2022, à 14h00**.

La commission de contrôle ne peut valablement délibérer que si le quorum est atteint. Les 3 membres la composant doivent être présents pour que la commission délibère valablement.

En cas d'absence lors de la réunion de la commission, merci d'avertir sans délai le secrétariat de la commission de contrôle.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Daniel BARRAL

Conseiller municipal suppléant en charge
de la commission de contrôle des listes
électorales de Mittelhausbergen



